2917

B F S A

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 3.525.000 francs

Siège social : Avenue de la Roubine

06150 CANNES LA BOCCA

R.C.S. CANNES B 695 720 821 / 57 B 82

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes, le 13 AOUT 1998

DELIBERATION

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 15 MAI 1998

L'An Mil Neuf Cent Quatre-Vingt Dix-Huit et le Quinze Mai à Dix-Sept heures, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège social sur la convocation de leur Président.

Sont présents et ont émargé le registre des présences :

- M. Joseph FAUBERT
- M. André GIRONE.
- M Georges DANTON.

M. Pascal BOISSY est absent et excusé.

La séance est présidée par M. Georges DANTON qui constate que le conseil étant constitué de la moitié au moins de ses membres peut valablement délibérer.

Il constate également la présence de MM. Eric FERNANDEZ et Jean-Luc PANETTA, membres du Comité d'entreprise délégués au conseil de surveillance.

M. Le Président constate également la présence des membres du Directoire, M. Raymond BALITRAND et M. Jean FAUBERT, invités à participer à la réunion, ainsi que MM. Gilles REYNIER et Jean-Marie VERRANDO, Commissaires aux Comptes.

1. Tour d'horizon de la situation actuelle de BFSA

Le Président revient quelques instants sur la défection de M. GAZIELLI qu'il a rencontré récemment avec M. BALITRAND, et qui a confirmé qu'il restait dans le Groupe REXEL où il bénéficie d'une promotion à l'exportation.

L'arrêté des comptes au 31 Mars 1998 n'est pas encore terminé, les commissaires aux comptes vont pouvoir remplir leur mission d'ici quelques jours.

Les comptes seront présentés au Conseil de Surveillance par le Directoire le Mardi 30 Juin à 14 heures. L'Assemblée Générale est fixée au 16 Septembre 1998.

Le projet de budget pour l'année 1998 (du 1er Avril au 31 Décembre) a pris du retard du fait de l'obligation de rechiffrer le coût transport suite à l'arbitrage qui a été rendu.

Les résultats commerciaux à fin avril sont de + 11 % par rapport au résultat de l'année dernière à la même date, tant en chiffre d'affaires qu'en marge.

2. Nomination au Directoire

Sur proposition du Président, M. Jean-Marc CORPORANDY et Mme Fabienne BALITRAND sont nommés membres du Directoire à l'unanimité pour la durée du mandat en cours du Directoire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2000 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Tous deux pressentis avant la séance ont déclaré accepter les mandats qui viennent de leur être confiés.

Chacun a déclaré en outre qu'il satisfait à la limitation requise par la loi en ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membre du Directoire, directeur général unique ou président du Conseil d'administration de société anonyme qu'une même personne peut accepter et qu'il n'est pas frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société par application de la législation en vigueur.

Mme Fabienne BALITRAND et M. Jean-Marc CORPORANDY exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions statutaires et légales.

Le Conseil de Surveillance précise que, outre son mandat de membre du Directoire, M. Jean-Marc CORPORANDY continuera d'exercer les fonctions salariées de "Directeur Commercial" qu'il exerce dans BFSA.

De son côté, Mme Fabienne BALITRAND continuera d'exercer les fonctions salariées de Directrice de l'Agence SENECHAL.

Le Président confirme que l'on poursuit la recherche d'un nouveau Président du Directoire en espérant aboutir avant l'Assemblée Générale.

3. Les prochains Conseils de Surveillance sont fixés :

- **30 Juin 1998** : approbation des comptes de l'exercice 1997 - 30 Mars 1998 ; examen des prévisions 1998 (1er Avril au 31 Décembre 1998).
- **16 Septembre 1998** : le même jour que l'Assemblée Générale : examen des comptes trimestriels (du 1er Avril au 30 Juin) ; nouvelles prévisions 1998.
- **9 Décembre 1998** : examen des comptes du trimestre (du 1er Juillet au 30 Septembre); examen du budget 1999, première mouture.

4. Questions diverses

Le Président indique qu'une procédure de mise en oeuvre d'un projet d'entreprise pour les quatre prochaines années (1998/2001) va être lancée. M. Jean-Marc CORPORANDY en assurera le suivi pour le compte du Directoire.

Afin de permettre de travailler dans la direction souhaitée par les actionnaires et le Conseil de Surveillance, le Président propose d'adopter le texte ci-joint donnant la vocation de BFSA pour les prochaines années.
Après lecture et commentaire, le texte est adopté à l'unanimité.

M. Jean-Marie VERRANDO informe le Conseil de Surveillance de son départ en retraite le 30 Juin 1998. Il sera remplacé comme Commissaire aux Comptes représentant ACL SUD Coopers et Lybrand par M. SALMON.

Le Président remercie M. Jean-Marc VERRANDO pour le travail réalisé dans l'intérêt de la société.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 45.

Le présent procès-verbal est signé, après lecture, par le Président de séance et un membre du Conseil.